

Guide du Partenaire 2020

Bon de commande

Remplissez et signez le bon de commande ainsi que la fiche descriptive (pour les partenaires 2019, correction du Bon à Tirer).

Renvoyez-les accompagnés de votre règlement par courrier :
au Bureau de Tourisme de Longeville sur Mer - 20 place de la Liberté - 85560 Longeville sur Mer
ou déposez-les directement dans l'un des six Bureaux de Tourisme du territoire.
Une facture acquittée vous sera envoyée.

Joignez également, au minimum, 5 photos numériques (1 Mo mini).

La validité de vos informations et la qualité de vos photos sont déterminantes car elles alimentent notre site Internet et tous les supports de communication.

RAISON SOCIALE
Num SIRET
Représenté par
Adresse

Tel
Mail
Site Web
Adresse de facturation (si différente)

J'ai lu et j'accepte les conditions générales de partenariat notifiées ci-après.

A Le

Signature

CHAQUE PACK COMPREND :

Une insertion sur le site internet :
destination-vendeegrandlittoral.com
Une insertion dans le guide correspondant à
votre activité.
Un accompagnement à l'obtention de marques
et labels.
L'intégration de votre équipe dans le réseau des
professionnels de la Destination.
L'accès à notre site pro.

NOS BUREAUX DE TOURISME

ANGLES

Place du Champ de Foire - 02 51 97 56 39

AVRILLE

2 place des Halles - 02 51 22 30 70

LONGEVILLE-SUR-MER

2 place de la Liberté - 02 51 33 34 64

JARD-SUR-MER

Place de la Liberté - 02 51 33 40 47

TALMONT-SAINT-HILAIRE

6 rue de l'Hôtel de Ville - 02 51 90 65 10

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE/PARTENARIAT

Les présentes conditions générales de partenariat s'appliquent à la vente de packs, d'offres de partenariats et de services de l'Office de Tourisme Destination Vendée Grand Littoral.
FONCTIONNEMENT - Vous devez fournir les textes, photos et respecter les dates limites précisées dans le courrier d'accompagnement. Passé ce délai, nous nous réservons le droit de créer votre annonce, sans préjudice de votre part. Vous autorisez l'Office de Tourisme Destination Vendée Grand Littoral à utiliser les photos de votre activité sur tous les supports de promotion (brochures, site Internet, affiches, réseaux sociaux, newsletter...). Vous attestez que ces photos sont libres de droit et peuvent être reproduites gratuitement. Un bon à tirer (B.A.T) vous sera envoyé. Aucune correction ne pourra être prise en compte au-delà des délais imposés. Les annonces créées par notre éditeur restent sa propriété.

LIMITE - L'Office de Tourisme Destination Vendée Grand Littoral étudie votre demande en fonction des professions réglementées, de la pertinence et de la nature de l'activité touristique, de la localisation et de l'implication dans la vie économique de la région.

RÈGLEMENT - Tout bon de commande reçu sans règlement ne sera pas pris en compte. Nous acceptons les règlements par chèque, espèces, CB ou virement. Votre règlement doit être libellé au nom de l'Office de Tourisme Destination Vendée Grand Littoral.

RESPONSABILITÉ - Une action en dommages-intérêts ne saurait être intentée contre l'office de tourisme à la suite de la non parution d'une annonce ou de la parution avec une erreur.

ANNULATION - CESSATION DU CONTRAT - En cas de dépôt de bilan ou de cessation d'activité entre la signature du bon de commande et l'impression, le partenaire devra informer l'office de tourisme par lettre recommandée avec accusé de réception.

UNE QUESTION, UN CONSEIL ?

Contactez Marie ROCARD au 07 71 70 61 81
marie.rocard@destination-vendeegrandlittoral.com



BON DE COMMANDE - PARTENAIRE 2020 PRODUCTEURS LOCAUX

LE GRAND PACK

Votre restaurant

- Insertion 1/8 page dans le guide des hébergements (contenu + 1 photo) **108 € TTC**

REUNION D'INFORMATIONS

Pour découvrir notre programme, rendez-vous page 9 du Guide du Partenaire - **GRATUIT**

LES SERVICES + - ATELIERS THÉMATIQUES - Durée 3h - 8 pers. maximum **20€ TTC**

- Jeudi 19 septembre - Gestion de la Relation Client
- Jeudi 26 septembre - Facebook
- Samedi 28 septembre - Google My Business
- Jeudi 3 octobre - Instagram
- Jeudi 16 janvier - Gestion de la Relation Client
- Jeudi 16 janvier - Google My Business
- Jeudi 23 janvier - Instagram
- Jeudi 30 janvier - Facebook

Signature